

# Modes de vie je travaille

## AU SOMMAIRE

▼  
Exposé :  
actualité,  
définitions, ...

▼  
Statistiques :  
chiffres,  
graphiques, ...

▼  
Tendances :  
évolutions benchmark, ...

▼  
Enjeux :  
Métropole  
de Lyon, ...

▼  
À retenir

▼  
**3/4**

des non-salariés ont  
au moins un horaire  
atypique au cours  
d'un mois en France.

▼  
La métropole  
concentre

**22%**

de l'emploi en AURA  
(INSEE, 2018).

## POURQUOI S'INTÉRESSER AU TRAVAIL

Le travail est un élément central de nos sociétés modernes : au niveau individuel, il est une valeur et un élément structurant du quotidien des Français. Au niveau collectif, le système productif impacte en profondeur le mode de vie occidental.

Le travail crée trois effets structurants sur nos modes de vie.

▶ Il imprime une lecture de la société à partir de catégories socio-professionnelles et détermine la hiérarchie sociale des individus, ce qui produit des rapports de pouvoirs et de désirs qui sont au fondement de la reproduction des modes de vie (Maresca, 2017). Les univers professionnels sont aussi des lieux de socialisation où se transmettent, plus largement, des styles de vie. Penser au travail en termes de modes de vie, c'est intégrer ces rapports de distinction qui organisent la société.

▶ Le système productif organise l'espace géographique, comme l'implantation des activités productives et de services (zones industrielle, commerciale, agricole, etc.), ce qui a des effets sur les modes de vie des personnes à travers les déplacements, la logistique, l'impact sur l'environnement. Penser à l'organisation spatiale du travail permet ainsi d'orienter l'évolution des modes de vie.

▶ Enfin, le système productif a permis de mettre à disposition des populations une quantité inédite de richesse à partir des ressources de la planète et de la maîtrise du vivant. Appuyé sur l'industrialisation, il rend possible un mode de vie reposant sur l'abondance et la consommation de masse.

On le voit, aborder les modes de vie par le prisme du travail, c'est s'intéresser aux « structures structurantes » (Maresca, 2017) qui peuvent freiner le changement... mais aussi amener à leurs évolutions.

Une action sur les modes de vie a tout à gagner à ne pas que s'adresser à des habitants, mais à agir aussi sur les entreprises, les travailleurs : par l'aménagement du territoire, en travaillant sur les valeurs et orientation des entreprises, en accompagnement les envies d'agir des travailleurs, mais aussi leurs contraintes particulières.

\* C'est-à-dire « l'ensemble des facteurs et des acteurs concourant à la production, à la circulation et à la consommation de richesses » (Carroué, 2013). Autrement dit les secteurs économiques (primaire, secondaire, tertiaire), les métiers qu'ils regroupent, ainsi que les personnes qui produisent les biens et les services.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

# DÉFINITIONS

## Des organisations temporelles qui impactent la société

Les modalités d'organisation des personnes qui travaillent ont un effet sur les modes de vie.

► **Loisirs** : la réduction du temps de travail et l'allongement des congés payés sont une tendance de fond. On a mesuré l'impact considérable des congés payés sur le développement d'une société des loisirs et du tourisme de masse qui a profondément bouleversé les rapports des personnes au monde fait « d'ailleurs désirables ».

► **Rythmes de vie** : l'accès des femmes au marché de l'emploi, le passage aux 35 heures, aujourd'hui le télétravail et le développement du numérique, sont autant d'illustrations de la façon dont l'organisation du travail contribue à (re)moduler les façons de vivre. Elle joue sur les rythmes de vie (semaine/week-end, journée/soirée, etc.) qui déterminent les comportements de mobilité et l'utilisation des infrastructures.

C'est en cela qu'anticiper ou provoquer des évolutions du travail peut favoriser des politiques publiques de transition. Ici, le principe sera donc moins de demander aux usagers de faire évoluer leurs comportements que d'en orienter l'évolution en amont, en transformant les conditions dans lesquelles ceux-ci prennent place.

## Un outil de mise en forme du territoire

Le regroupement des individus dans les villes est lié à la transformation de l'emploi (exode rural de l'industrialisation, essor de l'emploi tertiaire). Ces nouvelles concentrations de travailleurs ont accentué la relocalisation, à leur proximité, des services privés et publics dont elles avaient besoin.

On voit à quel point le territoire dépend des activités productives et de service : « L'aménagement de l'espace, tant urbain, périurbain que rural, est le produit de la division du travail social projetée au sol et oblige à fréquenter divers lieux éloignés pour satisfaire les différents besoins de la vie quotidienne : courses et loisirs surtout (qui sont des domaines eux-mêmes éclatés), mais aussi travail, soins, visites, etc. » (Juan 2021). Aussi, repenser l'organisation territoriale de l'emploi, est un moyen de lutter contre la métropolisation à outrance et ses effets jugés pernicieux par certains auteurs (Vermeren, Faburel, etc.)

## La sphère professionnelle, vecteur de socialisation et de valeurs

Le monde du travail porte des valeurs (engagement, efficacité, réussite, etc.) qui sont discutées et mises en œuvre par l'institution professionnelle et en son sein. Autrement dit, les valeurs des personnes évoluent au contact de l'environnement professionnel :

► **Dans les relations de travail** : Les cultures propres aux métiers influent sur les professionnels. Une importante littérature explore ainsi les « habitus professionnels » à partir desquels les personnes construisent leur « soi professionnel ». Par exemple, on est un bon professionnel des métiers du soin quand on porte des valeurs d'écoute et d'attention à autrui.

► **Par la réglementation** : la réglementation du travail pèse dans la transformation et la diffusion de normes sociales. Par exemple, l'allongement du congé de paternité vise à transformer les modes de vie intrafamiliaux en permettant aux pères de mieux partager des tâches parentales et ménagères et cherche, ainsi, à favoriser l'égalité femmes-hommes.

Le monde du travail est ainsi un lieu de transformation du monde par les politiques publiques. À l'échelle de la métropole, l'aide aux mobilités professionnelles (PDIE, voies dédiées et plateforme de covoiturage, remboursements des abonnements de transport, etc.) favorise l'adoption de normes nouvelles par les salariés.

## Le télétravail une solution aux « navetteurs » de plus en plus nombreux

Une note d'analyse de l'INSEE (2021) permet de mieux comprendre comment les personnes qui quittent ou s'installent dans la métropole tout en conservant leur emploi modifient leurs trajets. L'étude montre que :

- Il y a une hausse importante des navettes domicile-travail sortantes (+17,5%) et entrantes (+13,5%) entre 2007 et 2017.
- Les populations et les emplois sont répartis de manière inadéquate, avec une concentration de la mobilité des cadres à l'ouest et des ouvriers au sud-est. À l'inverse, la mobilité des employés s'avère plus homogène et généralisée.

L'INSEE ne dit pas combien de ces navetteurs utilisent leur voiture. Toutefois, l'usage de la voiture pour les trajets domicile-travail aurait reculé de 8,4% entre 1995 et 2015 (Havet, Bayart, Bonnel 2019).

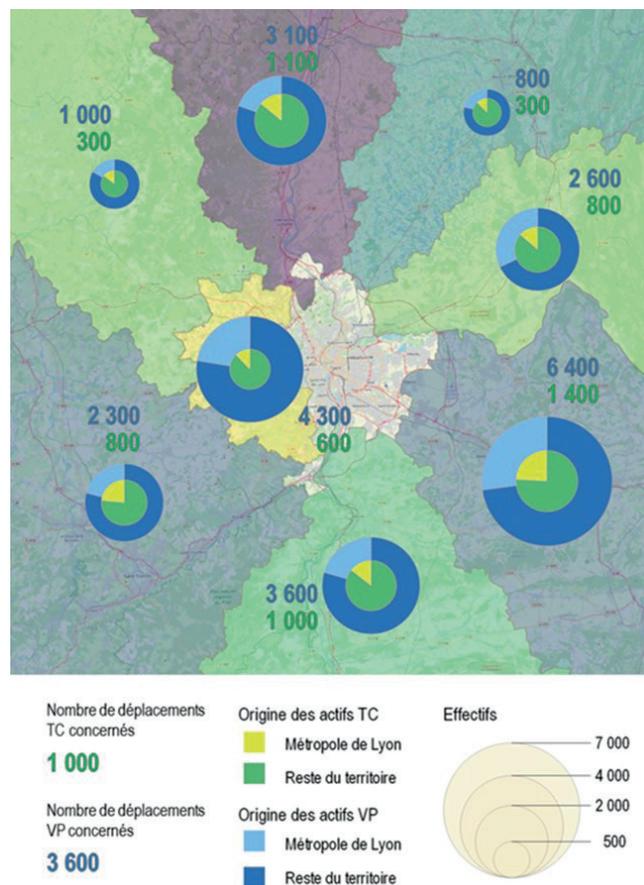
Toujours concernant la relation domicile-travail, une étude montre que la réduction du temps de travail (RTT) a eu pour conséquences de diminuer les déplacements liés au travail mais qu'elle a engendré une hausse des déplacements hors travail (loisirs, course, etc.) (Faivre 2007).

Les emplois télétravaillables et les télétravailleurs sont globalement situés dans les mêmes zones urbaines. Toutefois, à l'échelle de la métropole lyonnaise, l'impact du télétravail sur les mobilités semble globalement positif. Ainsi « pour les échanges entre la métropole de Lyon et ses territoires voisins, l'économie potentielle de déplacements pour une journée de télétravail par semaine représente 120 000 déplacements voiture et plus de 30 000 déplacements en transports collectifs soit 3,6% du trafic d'échange aux heures de pointe. » (Puccio (dir.) 2022).

## Chiffres clés

- **2/3 des actifs qui résident à Lyon/Villeurbanne y travaillent aussi.**
- **2/3 des actifs qui résident dans les bassins de vie périphériques travaillent dans un autre bassin de vie que celui de résidence.**
- **25% des emplois dans la Métropole sont occupés par des actifs venant de l'extérieur.**

Nombre de déplacements voiture et TC en lien avec la Métropole de Lyon économisés pour une journée de télétravail par semaine



### Lecture de la carte :

Le nombre moyen de déplacements économisés par jour pour une journée de télétravail par semaine représente pour les échanges entre la Métropole et le secteur Nord Isère 1 400 déplacements en transports collectifs et 6 400 déplacements voiture. Environ 3/4 de ces déplacements sont réalisés par des résidents du secteur Nord Isère (tonalité bleu ou vert foncé).

# STATISTIQUES

## Métiers verts et verdissants : faire de l'emploi un levier de la transition

On distingue métiers verts et verdissants. Les premiers forment des emplois protégeant directement l'environnement, qui comptent environ 140 000 personnes (soit 0,5% de l'emploi total). Les seconds désignent les métiers en mutation, c'est-à-dire ceux « dont les compétences évoluent pour intégrer les enjeux environnementaux ». Ils représentent près de 3,8 millions d'actifs (soit 14% de l'emploi). (Ministère de la Transition écologique, 2021)

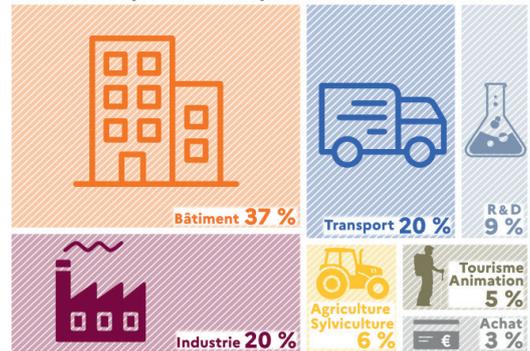
### 2 exemples :

**Économie circulaire** : la transition vers une économie circulaire sera créatrice d'emplois : 300 000 emplois supplémentaires en France à l'horizon 2030 (Ministère de la transition écologique, Ademe). Il s'agit pour l'essentiel d'emplois locaux, pérennes et non délocalisables et certains restent à inventer. Les études estiment un bénéfice net d'emplois malgré la disparition d'emplois dans des secteurs dépendant des énergies fossiles (Januel et Hamon, 2021).

**Agroalimentaire** : les modes de vie ont considérablement évolué depuis 70 ans et l'industrialisation de l'agroalimentaire avec la consommation de denrées produites de façon intensive, avec des intrants chimiques et transformées loin de chez nous. Ce modèle productif compte pour 24% de l'empreinte carbone des ménages en France (Barbier et al., 2019), un poids qui pourrait être réduit. Re-localiser de l'emploi agricole bio en proximité de la métropole permettrait de soutenir la transformation des modes de consommation d'une part croissante de la population.

## Les métiers verdissants

### Part de l'emploi dans les professions verdissantes



**Mon métier**

Maçon  
Électricien  
Peintre  
Couvreur  
Architecte ...

**Mes pratiques environnementales**  
Connaissances techniques sur l'utilisation de nouveaux matériaux, l'isolation thermique, l'enveloppe du bâti, l'installation de matériels performants, nouvelles modalités de travail (gestion durable des chantiers...)

**Mon métier**

Conducteur routier  
Conducteur de transport en commun  
Responsable d'entrepôt ...

**Mes pratiques environnementales**  
Éco-conduite, rationalisation des taux de chargement, optimisation des trajets, utilisation des nouvelles technologies pour les véhicules électriques/hybrides ...

**Mon métier**

Designeuse industriel  
Technicienne du contrôle qualité  
Technicienne de laboratoire ...

**Mes pratiques environnementales**  
Intégrer les contraintes environnementales dans la conception des produits et des procédés, analyser le cycle de vie, connaître les risques industriels, la réglementation en vigueur ...

**Mon métier**

Ingénieure de bureau d'étude  
Directrice de recherche  
Chercheuse  
Biologiste ...

**Mes pratiques environnementales**  
Intégrer les enjeux environnementaux répondant aux besoins d'innovation, notamment en recherche appliquée ...

**Mon métier**

Technicien en génie rural  
Conseiller agricole  
Jardinier ...

**Mes pratiques environnementales**  
Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, techniques de dépollution par les plantes, gestion raisonnée de l'eau, repenser l'aménagement, expertise technique et réglementaire ...

**Mon métier**

Accompagnateur randonnée  
Animateur socioculturel et de loisirs ...

**Mes pratiques environnementales**  
Sensibiliser autour des enjeux de protection de la nature, lutter contre le gaspillage des ressources naturelles, développer les comportements éco-citoyens ...

## Les métiers verts

### Part de l'emploi dans les professions vertes



**Mon métier**

Agente d'exploitation du service des eaux  
Technicienne d'exploitation EDF/GDF ...

**Mon métier**

Technicien de station d'épuration  
Éboueur ...

**Mon métier**

Technicienne des espaces naturels  
Animatrice environnement ...

**Mon métier**

Responsable des achats durables ...

**Mes pratiques environnementales**  
Critères d'exigences environnementales éthiques et sociales, veille environnementale, réglementaire et normative ...

# TENDANCES / BENCHMARK

## 1# L'Obsy (2021), citant Martin Richer (2018) distingue 5 tendances de fond à l'œuvre dans le monde du travail :

- extrême fragmentation du travail (décomposition en de nombreuses tâches, recours à de multiples intermédiaires ou différents types de travailleurs, intensification du travail, modification des chaînes de valeurs),
- automatisation (renforcée par la diffusion de la robotique et du numérique),
- plateformes (désintermédiation, nouvelles interfaces entre l'offre et demande d'emploi),
- individualisation (qui modifie considérablement le rapport au travail et aux attentes à son égard),
- insubordination (qui découle en partie de ce qui précède et confirme le relâchement du lien à l'entreprise).

## 2# Des réflexions s'intensifient pour refuser le travail rémunéré comme socle de la subsistance des personnes

Dans le mode de vie occidental, la subsistance des personnes est basée sur le travail rémunéré qui contractualise un paiement en échange de l'exécution d'une tâche productive. Mais d'autres possibilités sont discutées. D'abord, depuis le chômage de masse des années 1980, la création de minimas sociaux a déconstruit le principe de droits exclusivement attachés à l'emploi. Ensuite, le principe d'un revenu universel ouvre une alternative plus vaste encore, permettant de reconnaître toutes les formes d'activités non rémunérées (tâches parentales, tâches ménagères, bénévolat). Dans certaines de ses inspirations, il y a l'ambition de transformer en profondeur la société en offrant plus d'autonomie aux personnes (formation, engagement, etc.) (Daumas et Niedbalec, 2020). En ligne de mire, la volonté de « désaliéner » les modes de vie d'une vision productiviste et marchande, voire, pour certains projets, d'amener à plus de sobriété. C'est particulièrement le cas de la « dotation inconditionnelle d'autonomie » (DIA) qui « permet d'envisager les choses en termes d'accès aux moyens d'existences suffisants plutôt qu'en termes de "pouvoir d'achat" » (Fourrier, 2020) ou encore le revenu de transition écologique.

## 3# Nouveaux lieux de travail : l'aspiration à la souplesse se répand, mais pour quels effets rebonds ?

Télétravail et coworking reflètent une même tendance – qui explose avec la pandémie de Covid-19 – à travailler hors des organisations, avec toutefois des impacts différents sur les modes de vie. Côté télétravail, les bénéfices de la suppression des déplacements et du stress associé sont parfois contrebalancés par un isolement accru ou des conditions de travail pas toujours optimales, sans compter la porosité avec la vie personnelle. Côté coworking, la socialisation avec des « collègues » d'un genre nouveau se fait au prix de surcoûts non négligeables.

En commun, on retrouve une aspiration à une plus grande souplesse dans l'organisation et l'articulation des temps, des attentes en faveur d'une diminution des déplacements et des besoins en m<sup>2</sup> de bureau. Mais ces tendances portent aussi des risques d'effets rebonds. Par exemple, si le télétravail permet de faire l'économie du transport, il offre aux personnes la possibilité d'habiter plus loin de leur entreprise et renforce potentiellement un mode de vie pavillonnaire ou néo-rural, dans les *Zoom towns* (Talandier 2021) – sans compter la pratique très minoritaire de nomadisme dans des pays exotiques chez des cadres branchés –, avec des trajets moins fréquents, certes, mais plus longs et moins propices aux mobilités douces ou collectives. Pour Greenworking et l'ADEME (2020), ces nouveaux lieux de travail favorisent cependant des modes de vie plus sobres, bien que des incertitudes demeurent sur les conséquences de long terme.

# TENDANCES / BENCHMARK

## Les mutuelles de travail

Alternatives à la crise de la « grande entreprise », jugées prédatrices et peu porteuses de sens, les mutuelles de travail renvoient à une nouvelle façon de partager le travail qui s'accorde avec des modes de vie plus participatifs et collaboratifs. Elles s'inscrivent dans des modes de vie plus sobres en tant qu'ils mutualisent leurs moyens et s'appuient sur des petites formes d'organisation pour soutenir la transition écologique et sociale. Par exemple, installé dans la métropole lyonnaise, le Groupement

Régional Alimentaire de Proximité (GRAP) est une coopérative d'entrepreneurs rassemblés autour de la transformation et de la distribution de denrées bio et locales. Kevin Guillermin, son fondateur explique : « Nous défendons une transition citoyenne dans le travail, [...] L'expérience de la vie coopérative de Grap, c'est aussi cette promesse-là, d'inventer un autre rapport au travail, à l'économie et à la transition. » (2021).

## Les monnaies locales pour rémunérer les travailleurs ?

Les revenus du travail sont un des piliers du mode de vie occidental. Le plus souvent, ils sont versés au professionnel dans la monnaie nationale, en particulier en France où ils sont versés en euros. Pour échapper à la spéculation et flécher les flux monétaires vers le développement de l'économie de proximité, les monnaies locales se sont développées. Il est désormais possible de rémunérer en partie les personnes qui le veulent avec ces monnaies. C'est par exemple le cas pour les élus des villes de Lyon et de Villeurbanne, ainsi que ceux de la Métropole de Lyon.

### FOCUS

#### Des horaires atypiques croissants qui favorisent l'usage de la voiture

Les rythmes de vie sont de plus en plus désynchronisés. En France, près de 2 salariés sur 5 et  $\frac{3}{4}$  des non-salariés sont soumis au cours d'un mois à au moins un horaire de travail atypique (DARES, 2018). Dans cette vaste catégorie, on inclut le travail en horaires décalés (tôt/tard), avec des horaires fragmentés ou variables. Cela concerne de nombreux métiers comme ceux de la restauration, la vente, les emplois de service à la personne ou de ménage, le champ périscolaire, etc.

Selon Lejoux et Pochet (2019), qui ont étudié un échantillon de travailleurs de la région Rhône-Alpes de 2012 à 2015, le nombre d'emplois aux horaires atypiques a tendance à augmenter et est loin d'être marginal : 13,9% travaillent tôt le matin (avant 7h), 8% loin de leur domicile et 7,2% sur des lieux variables.

Les auteurs soulignent que cette fragmentation des temps s'accompagne d'un éloignement croissant des lieux du travail. Il en résulte une multiplication des « mobilités atypiques », pour lesquelles il est plus difficile de proposer une offre adaptée de transports en communs, rendant la voiture omniprésente, ce qui accroît aussi les contraintes financières de ces publics. Cette dernière apparaît « comme le seul mode de transport à même de réaliser ces mobilités atypiques liées au travail et, donc, de répondre aux nouvelles exigences spatiales et temporelles des modes d'organisation du travail, ce qui n'est pas sans poser de problèmes en matière de durabilité environnementale, économique et sociale ».

### VU AILLEURS

#### Un revenu de transition écologique pour réorienter les activités productives

Philosophe et économiste à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne, Sophie Swaton a imaginé un revenu de transition écologique (RTE) pour « accompagner et accélérer les initiatives de transition écologique et solidaire » (2022). Il offre un revenu temporaire à des porteurs de projets éco-centrés qui, sans ce soutien, ne pourraient les mener à bien. Les personnes bénéficiaires sont suivies par une coopérative de transition écologique qui associe les acteurs locaux, au premier rang desquels, les collectivités territoriales. Plusieurs expérimentations sont déjà en cours. On peut citer celle de la Région Occitanie qui le réserve aux jeunes de moins de 25 ans avec un projet professionnel à impact positif pour la transition écologique. La ville de Grande-Synthe ou la Haute-Vallée de l'Aude sont aussi engagées dans ce projet avec la mise en place de coopératives.

# ENJEUX



## Intégrer les enjeux de la transition environnementale et sociale dès la formation

La formation est l'antichambre de l'emploi. Mais, malgré la nécessité d'une bifurcation écologique, les formations ont parfois du mal à évoluer. Pour nombre d'étudiants, beaucoup des offres sont vues comme les émanations d'un système qui se reproduit et perpétue un mode de vie insoutenable. Ceci explique des écarts entre les débouchés ouverts par certaines formations et les engagements professionnels des jeunes diplômés (voir *Le Monde*, 16 et 25 juin 2022). Des étudiants d'Agro-Tech Paris ont ainsi expliqué leur besoin de bifurcation et, depuis 2018, un appel pour un réveil écologique circule. Plus largement, il y a un enjeu à ce que les acteurs de l'enseignement supérieur adaptent les formations, mais aussi leurs organisations et leurs campus.

Les liens entre L'Université de Lyon et la Métropole de Lyon pourraient ainsi permettre de soutenir cet enjeu.



## Accompagner les entreprises dans leur « bifurcation » de modèle

Dès lors que les entreprises sont des relais de valeurs et de socialisation, elles doivent être impliquées dans la transformation des modes de vie au service de la transition. Les revendications exprimées par les étudiants sortis de grandes écoles (Polytechnique, SciencesPo, Agroparitech) sur leur formation concernent aussi les débouchés d'emploi, les modes de travailler et le sens du travail.

Il s'agit à la fois de réduire l'impact environnemental des entreprises et de prendre en compte cet enjeu dans les RH. Dans le premier cas, l'enjeu est d'aligner le besoin de productivité de l'entreprise avec les exigences de la transition, autrement dit de bifurquer de modèle économique vers des critères de soutenabilité : diminution de l'empreinte carbone, efficacité énergétique, écoconception, réorientation de l'activité comme le proposait la Convention citoyenne pour le climat. Dans le second cas, l'objectif de l'entreprise est d'accompagner ses salariés dans la transition en agissant sur les déplacements, l'alimentation, l'énergie, etc., comme elles l'ont fait pour la santé au travail. Et comme la prévention alimentaire ou du tabagisme a influé sur les modes de vie, le message relayé par l'entreprise sur l'économie des énergies ou des consommables, du tri, etc., peut soutenir l'évolution des modes de vie dans la sphère privée.



## Repenser l'aménagement du territoire et les activités productives

Le géographe Samuel Depraz (2020) insiste sur la dimension politique de ce qui est généralement perçu comme des contraintes géographiques du territoire. « On parle aujourd'hui de l'éloignement géographique aux bassins d'emplois de certains territoires ; pourtant [...] ce n'est pas le territoire qui produit cet éloignement à l'emploi, mais la façon dont une société organise ses moyens de production. Ainsi, l'enclavement est apprécié à l'aune d'une sorte d'évidence de l'hyper-mobilité qui fait que l'emploi est désormais concentré dans les zones urbaines et rend banale la distance entre l'emploi et l'habitat [...]. Mais si l'on reprend l'exemple des vallées alpines, lorsqu'on était dans une économie de subsistance où le travail était à proximité de son habitat, cette contrainte n'existait pas. ». Un enjeu réside ainsi dans la transformation réciproque du territoire et de l'emploi de sorte que relocalisation productive et aménagement du territoire coïncident.



## Anticiper les effets rebonds

Soutenues par l'évolution des technologies, de nombreuses transformations des usages professionnels impactent les modes de vie avec la promesse d'un plus grand respect de l'environnement. Mais si, par exemple, vider les bureaux des entreprises de leurs salariés permet de gagner des mètres carrés de foncier bâti, cela se fait au prix d'équipements gourmands en données. Il y a donc un enjeu à évaluer finement les évolutions des usages pour prévenir les effets rebonds.

# à retenir



Le travail structure les activités humaines, imprime sa marque au territoire, détermine les relations entre les personnes, participe à la transmission des valeurs, traduit et renforce les postures d'exploitation de l'homme à son environnement, contribue à la mise à disposition d'une abondance inédite de biens, repose sur une extraction dans précédent de ressources et d'énergie, etc. C'est parce qu'il a un impact aussi déterminant sur la société qu'il représente une entrée incontournable pour faire évoluer les modes de vie.

De nombreuses pistes sont ouvertes. Du côté des secteurs d'activité, on peut évoquer la relocalisation de l'emploi, notamment agricole. Des filières comme l'économie circulaire ont aussi des promesses de création d'emplois locaux, pérennes et non délocalisables.

Du côté de l'organisation du travail, le travail déporté (à domicile, en coworking, etc.) semble se dessiner comme une piste prometteuse pour l'abaissement des émissions de gaz à effet de serre liés aux déplacements domicile-travail. À condition cependant que le télétravail, dont l'augmentation significative n'est que toute récente, n'initie pas d'autres transformations organisationnelles à l'origine d'effets rebonds. L'augmentation progressive des distances domicile-travail ou le développement des horaires décalés sont ainsi des tendances à surveiller.

Enfin les questions de rémunération, qui sont au cœur même du travail, pourraient évoluer. De ce point de vue, de nombreux outils sont disponibles comme le revenu de transition écologique, le revenu universel, les monnaies locales, etc. Selon les cas, ils permettent de renforcer les activités compatibles avec l'urgence environnementale en aidant les personnes à réorienter ou pérenniser leur activité, soutiennent le développement local et les circuits courts, contribuent à des modes de vie plus sobres.

Si toutes ces pistes n'engagent pas directement la Métropole, elle a indéniablement un rôle clé à jouer, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de politiques d'incitation, de travail avec les entreprises sur leur modèle économique et leur raison d'être, du financement de dispositifs, de la mise en place de pratiques RH exemplaires à l'échelle de ses agents, etc.

## Pour en savoir +

- Barbier C., Couturier C., Pourouchottamin P., Cayla J-M, Sylvestre M., Pharabod I., 2019, « L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France », Club Ingénierie Prospective Energie et Environnement, Paris, IDDRI.
- Carroué Laurent (2013) : « La France. Les mutations des systèmes productifs », Paris, Armand Colin.
- DARES, 2018, « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? »
- Daumas L., et Niedbalec A., 2020, « Rémunérer le travail et au-delà ? Les propositions de rémunérations universelles », Regards croisés sur l'économie, vol.27, no.2.
- Depraz Samuel, 2020, « Inégalités territoriales et politiques publiques », Millenaire3, interview, propos recueillis par Ludovic Viévard.
- Faivre Emmanuel, 2007, « Dis-moi quels sont tes nouveaux déplacements avec la RTT... je te dirai qui tu es et où tu habites ! », Espace populations sociétés, 2007/2-3.
- Fourrier Ambre, 2020, « Revenu universel: une voie de sortie du capitalisme ? ». Revue Possibles, vol.44, n°01.
- Greenworking et ADEME, 2020, Étude sur la caractérisation des effets rebond induits par le télétravail.
- Guillermin Kevin, (2021) : « GRAP : L'expérience de la vie coopérative, c'est aussi d'inventer un autre rapport au travail, à l'économie et à la transition », Millenaire3, interview, propos recueillis par Caroline Hamon.
- Havet N., Bayart C. et Bonnel P., 2019, « La mobilité domicile-travail des actifs de l'aire urbaine lyonnaise : une approche temporelle (1995-2015) », Travail et Emploi, n°160.
- INSEE, 2021, « La Métropole de Lyon structure les mouvements de population des communes alentour », Insee Dossier, n°8, Septembre.
- Januel Caroline et Hamon Caroline (2021), « Gestion des déchets : 7 enjeux de société », Millénaire 3.
- Juan Salvador (2021), « Modes de vie et environnement », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Vol.21 n°1, mai 2021 : <https://doi.org/10.4000/vertigo.31808>
- Lejoux P. et Pochet P., 2019, « Désynchronisations des temps et dissociation des lieux de travail. Les actifs à mobilités atypiques en Rhône-Alpes », Espace populations sociétés [Online], 2019/1.
- Maresca Bruno, 2017, « Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? », La Pensée écologique, 2017/1 (n°1).
- Ministère de la Transition écologique, (2021) : Métiers verts et verdissants : près de 4 millions de professionnels en 2018, En ligne : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/metiers-verts-et-verdissants-pres-de-4-millions-de-professionnels-en-2018>.
- Obsy, 2021, « Modes de vie, la région grenobloise en prise avec les paradoxes contemporains ». Partenarial des mobilités, UrbaLyon.
- Puccio Benjamin (dir.), 2022, « Mobilité & Covid : L'avènement du télétravail », Observatoire.
- Richer Martin, 2018, « Comment travaillerons-nous demain ? », Futuribles n°422, p.9 à 36.
- Swaton Sophie, 2022, « Le revenu de transition écologique », dossier dans la revue de l'ARTIAS.
- Talandier Magali. « Télétravail et recompositions territoriales : les Zoom towns », Constructif, vol.60, no.3, 2021, pp.56-60.

## #Septembre 2022 - Métropole de Lyon

- |   |   |
|---|---|
| • Commanditaire<br>Jérémy Camus<br>Vice-Président | • Rédaction<br>Réseau de veille DPDP<br>Ludovic Viévard |
| • Coordination<br>DPDP/Nicolas Leprêtre           | • Réalisation<br>DPDP/Nathalie Joly                     |